



VILLE DE BATHURST

SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL

Date : le 15 janvier 2024
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présents

K. Chamberlain, mairesse
P. Anderson, mairesse adjointe
D. Branch, conseiller
S. Brunet, conseiller
R. Hondas, conseiller
D. Knowles, conseiller
J.-F. LeBlanc, conseiller
S. Legacy, conseiller
M. Skerry, conseiller
M. Willett, conseiller

Fonctionnaires

T. Pettigrew, directeur général
A. Parker, greffière municipale
M. Abernethy, ingénieur municipal
J.-S. Chiasson, agent de communications
C. Roy, administratrice exécutive

1. MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par R. Hondas, conseiller
Appuyé par J.-F. LeBlanc, conseiller

QUE l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

MOTION ADOPTÉE

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire publique tenue le 18 décembre 2023

Proposé par M. Willett, conseiller

Appuyé par D. Branch, conseiller

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique daté du 18 décembre 2023 soit approuvé comme distribué.

MOTION ADOPTÉE

5. RÉOLUTIONS EN BLOC

Aucun

6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

6.1 Évènement de Corvette pour le Festival des récoltes de Bathurst 2024 par Evelyne Valotaire et Marc Willett

Marc Willett et Evelyne Valotaire sont membres des clubs de Corvettes de Moncton, Nouvelle-Écosse et Saint-Jean. Ils participent à des festivals municipaux qui ont des expositions de voitures anciennes avec un élément d'exposition de corvettes. Il y a deux ans, ils ont assisté à l'exposition de voitures, du Festival des récoltes de Bathurst, avec trois corvettes. L'année suivante, ils ont décidé d'incorporer une section corvette dans l'exposition de voitures du festival, comme le font d'autres villes des Maritimes. Leur petit groupe en a fait la promotion tout au long de l'année, ce qui a donné lieu à l'un des plus grands rassemblements de passionnés de corvettes dans les Maritimes.

Le vendredi soir, une rencontre a eu lieu au 13 Barrels pour environ 100 participants, avec un service de traiteur du Pizza Delight, ce qui a été un grand succès pour mettre en valeur la vue sur l'eau. Le samedi, 72 corvettes se sont inscrites à l'exposition de voitures et plus de 100 personnes ont découvert Bathurst, magasiné au centre-ville et mangé dans les restaurants locaux. Après l'exposition de voitures, ils ont défilé du centre-ville jusqu'à Petit-Rocher et de retour à Bathurst. Leur plan pour attirer les gens à Bathurst s'est avéré plus grand et meilleur qu'ils ne l'avaient imaginé. Il s'avère que Bathurst a établi une nouvelle norme pour les événements du Club de Corvette Maritime. Les bars et les restaurants locaux en ont tiré des revenus et plus de 40 chambres d'hôtel ont été réservées pour deux nuits. Une fois toutes les dépenses payées, le club a pu faire un don de 925 \$ au refuge pour sans-abri de Bathurst.

Beaucoup d'entre eux n'étaient jamais venus dans la région, mais ils reviennent et en font la promotion. Lors de la réunion annuelle du Club de Corvette de la Nouvelle-Écosse en décembre, le président a annoncé que l'évènement de Bathurst en septembre est l'évènement à ne pas manquer en 2024. Ils s'attendent à recevoir des groupes provenant non seulement des Maritimes, mais du Québec et de Bar Harbor, au Maine. À ce jour, ils attendent entre 70 et 80 voitures. Le Best Western est déjà complet et d'autres réservations se font au Quality Inn.

Cette année, la soirée « meet-and-greet » se déroulera le vendredi 20 septembre. Le groupe souhaite réserver le 13 Barrels pour un évènement privé de 18 h à 21 h 30. L'exposition de voitures aura lieu le samedi suivi d'un souper à la marina; il souhaite offrir le service d'autobus en soirée.

Le groupe sollicite 3 550 \$ pour couvrir les frais pour l'autobus et le 13 Barrels pour un évènement privé. Les autres frais seront couverts par les commanditaires, les frais

d'inscription ainsi que par les participants individuels. Il souhaite également que l'Office du tourisme offre des sacs contenant des brochures, des épinglettes, des stylos et d'autres cadeaux.

Les membres du conseil déclarent que l'objectif du fonds de prélèvement pour le tourisme est d'encourager ce type d'événements touristiques. La demande sera ajoutée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du conseil pour discussion.

7. FINANCES

7.1 Total des comptes fournisseurs pour le mois de décembre 2023

Proposé par S. Brunet, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

Que les comptes fournisseurs, incluant les salaires, pour le mois de décembre 2023, soient approuvés comme indiqué ci-dessous :

Opération : 2 186 294 \$

Capital : 453 416 \$

Total : 3 817 814 \$

MOTION ADOPTÉE

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX

8.1 2024-03 Un arrêté désignant des parties de routes dans la Ville de Bathurst accessibles aux véhicules hors route

8.1.1 Première Lecture de l'arrêté 2024-03

Proposé par D. Knowles, conseiller

Appuyé par D. Branch, conseiller

QUE l'arrêté 2024-03 intitulé « Un arrêté désignant des parties de routes dans la Ville de Bathurst accessibles aux véhicules hors route » soit lu trois fois par titre, conformément aux exigences énoncées au paragraphe 15(3) de la *Loi sur la gouvernance locale*; et

QU'il est possible d'examiner l'arrêté proposé ci-dessus en communiquant avec la greffière municipale de la Ville pendant les heures normales de bureau; et

QUE l'arrêté proposé ci-dessus soit affiché sur le site Web de la Ville de Bathurst et sur la page Facebook, conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, paragraphe 70(1) c; et

QUE le but de l'arrêté proposé susmentionné est de désigner plus de routes de la ville permettant aux véhicules hors route plus d'accès à l'intérieur de la ville.

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté proposé 2024-03 intitulé « Un arrêté désignant des parties de routes dans la Ville de Bathurst accessibles aux véhicules hors route » soit lu pour la première fois, par titre.

MOTION ADOPTÉE

8.1.2 Deuxième Lecture de l'arrêté 2024-03

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE l'Arrêté 2024-03, intitulé « Un arrêté désignant des parties de routes dans la Ville de Bathurst accessibles aux véhicules hors route », soit passé, en deuxième lecture (par titre).

MOTION ADOPTÉE

9. RÉOLUTIONS PROVISOIRES

9.1 Championnat provincial Huplaso du club de curling

Proposé par J.-F. LeBlanc, conseiller

Appuyé par M. Skerry, conseiller

QUE les membres du conseil approuvent une subvention de 1 000 \$ au Championnat provincial Huplaso du club de curling provenant de la taxe sur l'hébergement touristique perçue, comme discuté à la réunion plénière tenue le 11 décembre 2023.

MOTION ADOPTÉE

9.2 P2023-02 - Politique sur la participation aux conférences, conseils, comités et commissions municipaux, perfectionnement professionnel et activités sociales

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par M. Willett, conseiller

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite assurer une représentation adéquate et donner à tous les membres du Conseil une chance égale; et

ATTENDU QUE la Ville de Bathurst a pour politique de rembourser les représentants élus qui sont tenus de se déplacer en service commandé.

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE les membres du conseil approuvent la modification de la politique P2023-02 intitulée Politique sur la participation aux conférences, conseils, comités et commissions municipaux, perfectionnement professionnel et activités sociales, ci-jointe.

MOTION ADOPTÉE

9.3 Station de relevage n° 15 - Réparation de la pompe

Proposé par J.-F. LeBlanc, conseiller

Appuyé par D. Knowles, conseiller

QUE la soumission pour la réparation d'une pompe pour la station de relevage # 15 soit accordée à « Modern Pumps and Metals » pour un montant de 11 610,82 \$ plus taxes à être payé du Fonds de réserve pour le capital d'eau et d'égout.

MOTION ADOPTÉE

9.4 Point discuté à huis clos

9.4.1 Fusion de l'Association des Cités du Nouveau-Brunswick et l'Union des Municipalités du Nouveau-Brunswick

Proposé par D. Branch, conseiller

Appuyé par S. Legacy, conseiller

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les membres du conseil de la Ville de Bathurst appuient la fusion proposée entre la CNBA et l'UMNB, telle que décrite dans le document « Cités Proposal 2023 » de l'UMNB comme discuté à huis clos le 11 décembre 2023 en vertu de l'article 68 de la *Loi sur la gouvernance locale*.

MOTION ADOPTÉE

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapports de l'administration

Il n'y a pas de rapport de l'administration.

10.2 Rapports de comités

Il n'y a pas de rapport de comités.

10.3 Rapport de la mairesse

Il n'y a pas de rapport de la mairesse.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par R. Hondas, conseiller

Appuyé par D. Branch, conseiller

QUE la séance ordinaire publique soit levée à 19 h 02.

MOTION ADOPTÉE

Kim Chamberlain / MAIRESSE

Amy-Lynn Parker / GREFFIÈRE MUNICIPALE